

www.lemondedudroit.fr

Pays : France

Dynamisme : 9



Page 1/2

[Visualiser l'article](#)

Ludovic Dorès, Managing Partner, Coblenz Avocats : « Les 35 ans du cabinet ont été l'occasion de franchir une nouvelle étape dans notre histoire »



Le cabinet Coblenz & associés a changé de nom récemment pour devenir Coblenz Avocats. Explications par Ludovic Dorès, associé et Managing Partner du cabinet.

Pourquoi ce changement de nom ?

Notre cabinet a, depuis sa création en 1984, connu une croissance maîtrisée. Depuis son installation en 2014 avenue Marceau, celle-ci s'est accélérée tant en termes d'effectifs que de chiffres d'affaires puisque dans cette courte période nous avons quasiment doublé nos effectifs et plus que doublé notre chiffre d'affaires.

Les 35 ans du cabinet ont été l'occasion de franchir une nouvelle étape dans notre histoire et de rassembler clients et collaborateurs autour d'une marque forte : Coblenz & associés est donc devenu Coblenz avocats. Cette évolution va nous permettre d'asseoir encore davantage la notoriété du cabinet et de mieux refléter le positionnement « multi niches » qui est le nôtre.

Cette évolution s'accompagne d'une nouvelle identité visuelle et du lancement d'un nouveau site internet (www.coblenz-avocats.com).

Où en est le cabinet aujourd'hui ?

Coblenz avocats est un cabinet dédié au droit des affaires composé aujourd'hui de 45 avocats dont 13 associés.

www.lemondedudroit.fr
Pays : France
Dynamisme : 9



[Visualiser l'article](#)

L'idée fondatrice, qui est demeurée son leitmotiv, est celle d'accompagner ses clients (entreprises, fonds d'investissements, start-up, family offices, entrepreneurs et dirigeants) à relever les défis propres à leurs marchés et ce, sur le long terme.

Le cabinet offre aujourd'hui une palette de compétences à forte valeur ajoutée dans les principaux domaines du droit des affaires dont les principales sont les suivantes :

- Corporate – Fiscalité
- Droit social et droit des dirigeants
- IP/IT
- Droit de l'immobilier et de la construction
- Restructurations / Droit des entreprises en difficulté
- Contentieux des affaires
- Concurrence, consommation & distribution

Quelles sont les perspectives de développement ?

Notre ambition est de poursuivre notre développement sur le même rythme tout en conservant notre gestion sur mesure des dossiers mais aussi d'attirer encore de nouveaux talents à travers notamment le renforcement du département Corporate.

Nous souhaitons également continuer à développer notre réseau de cabinets d'avocats partenaires à l'étranger. Les cabinets vers lesquels nous nous tournons sont, à l'instar de ceux avec qui nous avons déjà des partenariats comme par exemple, Heuking Kühn Lüer Wojtek en Allemagne ou encore Edwin Coe en Grande Bretagne, des cabinets dont nous partageons les valeurs, et implantés dans les zones géographiques stratégiques pour notre activité.